**Soutien au powerpoint introductif**

**Retour sur les définitions (Slide 2)**

Tous les réfugiés sont des migrants mais tous les migrants ne sont pas des réfugiés :

* Réfugié est un statut juridique protecteur qui s’obtient sur la base d’une preuve de persécution.
* Le terme le plus englobant est celui de migrant qui ne devrait pas être connoté négativement puisque le département de la population de l’ONU considère qu’un migrant est une personne qui vit hors du pays dont elle a la nationalité pendant une durée supérieure ou égale à un an.
* Le terme de migrant économique est une construction médiatique qui n’a aucune existence ou justification scientifique ni politique.
* Malgré les catastrophes naturelles qui se multiplient la création d’un statut de réfugié climatique est extrêmement compliquée pour trois raisons :
  + Plus de 90% des migrations dues à une catastrophe naturelle sont des migrations internes (au sein du même pays)
  + La majorité des migrants climatiques revient sur son lieu de vie après que la catastrophe eût été terminée
  + Mettre toutes les catastrophes sur un pied d’égalité est impossible, peut-on considérer qu’une famine, une inondation, un tsunami sont équivalents ?

Il convient de préférer le terme de détresse climatique et militer pour la reconnaissance de ce type de statut plutôt que pour celui de réfugié climatique qui ne peut pas, juridiquement et scientifiquement, exister en tant que tel.

**Quelques chiffres (Slide 3)**

Les politiques européennes restrictives vont à l’encontre des chiffres et de la littérature scientifique, il n’y a pas, en Europe, de crise migratoire. Il s’agit d’une crise politique si toutefois crise il y a. Ce serait alors une crise politique, de l’accueil et de l’asile. La majorité des flux sont des flux sud/sud et dans le cas des migrations forcées ce sont presque 90% des flux qui sont entre pays en voie de développement.

**Comment s’est construite la logique de l’Europe forteresse ? (Slide 4)**

* En 2015, la Commission Européenne lance un agenda migrations pour 5 ans incluant la mise en place d’une approche Hotspot dans les pays se trouvant en première ligne, c’est-à-dire la Grèce et l’Italie qui sont les portes d’entrée des migrants au sein de l’UE.
* L’approche Hotspot est officiellement dédiée à l’identification, l’enregistrement, le recueil des empreintes digitales et des témoignages des migrants. Il s’agit d’un droit dérogatoire sur une aire géographique donnée qui permet de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Officieusement, l’approche Hotspot s’articule autour du développement de camps de migrants au sein desquels les processus sont extrêmement longs et les conditions de vie parfois indignes.
* Le règlement Dublin qui précise que le traitement d’une demande d’asile revient au pays ayant joué le rôle prépondérant dans l’entrée du migrant au sein de l’UE revient à un sacrifice de la Grèce et de l’Italie puisque ces deux pays doivent traiter la quasi-totalité des demandes.
* En 2016 et à quelques mois d’intervalle deux évènements majeurs se produisent :
  + La signature de l’accord UE-Turquie
  + La modification des statuts de l’agence Frontex dédiée à la surveillance des frontières extérieures de l’UE

L’accord UE-Turquie stipule que tous les migrants quittant la Turquie et rejoignant la Grèce de façon illégale peuvent être renvoyés en Turquie et que pour chaque migrant renvoyé l’UE s’engage à contrepartie à accorder l’asile à un syrien présent en Turquie. La nouvelle agence Frontex a désormais le droit de décider unilatéralement d’une opération de retour de migrants hors de l’UE là où elle devait auparavant être sollicitée par un État membre. La conséquence de ces deux textes est donc la réhabilitation de dynamiques de rafles.

* Malgré ces textes restrictifs les arrivées restent plus nombreuses que les départs et les camps se multiplient d’autant plus que le processus de relocalisation qui prévoyait une possibilité de répartition des migrants au sein des pays de l’UE en fonction de données socio-démographiques n’a pas été respecté par les États membres.

**Les dynamiques d’encampement (Slides 5 à 8)**

Les médias ont tendance à appeler tout et n’importe quoi un camp de réfugiés. Or, il y a une telle multitude de camps différents qu’il est totalement impossible de dresser une typologie. Définir un camp correspond donc à des critères objectifs. Voici ceux utilisés par l’anthropologue Michel Agier afin de définir ce qu’il appelle la « forme-camp » :

* + - Une exclusion du jeu social se déroulant alentour
    - Une extra-territorialisation (les camps ne sont pas des lieux mais des hors-lieux, non-lieux ou hétérotopies)
    - Une administration à travers des règles totalement déconnectées des règles en vigueur à l’extérieur (violence administrative)

Les quelques photos de camps doivent permettre aux participants de comprendre la multitude de formes-camps. Un camp n’est pas forcément sale, il peut être accueillant, insalubre, administré ou non, ouvert ou fermé etc.

Il convient d’ajouter une deuxième dimension aux critères de Michel Agier qui est que les camps soient des institutions totales au sens du sociologue Erving Goffman, c’est-à-dire une institution prenant totalement le pas sur l’individu pour agir et penser à sa place dans la vie quotidienne. Les trois photos du camp de Gevgelija en Macédoine du nord permettent de comprendre par quelles techniques de mortification sociale il est à ce point possible d’abolir l’être humain. A Gevgelija, le train affrété spécialement pour le transport des migrants s’arrête au milieu d’une vaste étendue de vignes, entre un chemin et une décharge. Les passagers descendent sur une dalle de béton et font face à un grillage avant de décliner leur identité dans un minuscule bureau. Ensuite, ils suivent une file d’attente en serpentin dans un hangar durant plusieurs heures. Il y a assez de fonctionnaires internationaux et de travailleurs humanitaires pour que l’attente soit largement réduite mais faire durer le processus est une volonté. L’objectif est de faire comprendre à tous ceux qui pénètrent dans le camp qu’ils ne sont plus des êtres humains mais des migrants. Sur l’île de Lampedusa en Italie, soumise à l’approche *Hotspot*, la cérémonie était plus déshumanisante encore. Un scandale a éclaté dans la presse car des photos et vidéos étaient sorties du camp via les réseaux sociaux et montraient des migrants déshabillés et arrosés au jet d’eau.